

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 octobre 2024
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-neuvième session
Point 110 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Soixante-dix-neuvième année

**Lettre datée du 26 octobre 2024, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je tiens par la présente à vous faire part d'un nouvel acte de terrorisme effroyable perpétré contre la République islamique d'Iran par le groupe terroriste notoire Jeïch el-Adl. Le samedi 26 octobre 2024, à midi (heure locale), Jeïch el-Adl, un groupe terroriste soutenu par l'étranger, lié à Daech Khorassan (EIIL-K) et encouragé par celui-ci, a lancé un attentat terroriste contre deux véhicules de la patrouille du commandement des forces de l'ordre de la République islamique d'Iran dans le district de Gohar Kuh de la ville de Taftan, dans la province du Sistan-Baloutchistan. Cette attaque infâme a causé le martyre de 10 membres des forces de l'ordre iraniennes. Jeïch el-Adl l'a immédiatement revendiquée.

La République islamique d'Iran condamne avec la plus grande fermeté cet acte de terrorisme odieux et réaffirme sa détermination à traduire les responsables en justice et à veiller à ce qu'ils répondent pleinement de leurs crimes. Le fait que Jeïch el-Adl, un groupe terroriste soutenu par l'étranger et étroitement lié à Daech, s'en prenne depuis longtemps à des civils iraniens innocents et à des agents des forces de l'ordre exige une condamnation immédiate et sans équivoque de la part de la communauté internationale. Le mois dernier, le 13 septembre 2024, ce groupe terroriste notoire a commis un autre attentat brutal dans une station-service de la ville frontalière de Mirjaveh, dans la province du Sistan-Baloutchistan ; alors que des gardes-frontières et des agents des forces de l'ordre faisaient le plein de carburant, les assaillants ont ouvert le feu sur leur véhicule, causant le martyre de trois agents des forces de l'ordre iraniennes (voir [A/79/350-S/2024/677](#)).

Nous demandons au Conseil de sécurité de publier une ferme déclaration à la presse et d'y condamner sans équivoque cet odieux attentat terroriste.

La République islamique d'Iran, une nation qui subit directement l'incidence catastrophique du terrorisme, est fermement décidée à combattre et à éliminer le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Notre volonté de protéger le noble peuple iranien de la menace impitoyable posée par ces organisations terroristes violentes reste inébranlable.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 110 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Amir Saeid **Iravani**
